

RANDONNÉE À PIED

NOTRE-DAME DES CHAMPS

- **DISTANCE** 21 km
- **TEMPS/DURÉE** 5h
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 137 m
- **DÉPART** Parking près de l'église de Vitrai-sous-L'Aigle

BALISAGE

→jaune

POINTS D'INTÉRÊTS



© tourisme 61



© tourisme 61

EN CHEMIN

- St-Ouen-sur-Itton : Église, statue de Désiré
- Guillemare : Phare Sollerot et cheminées torsadées. L'Itton.
- Vitrai-sous-l'aigle : Église.
- Crulai : Calvaires.

EN RÉGION

- L'Aigle : Musée juin 44, Musée de la Météorite, Musée des instruments de musique, Voie Verte. Marché hebdomadaire de L'Aigle le mardi. Étang de la Croix Lamirault.
- St-Sulpice-sur-Risle : Visite de l'entreprise Bohin. Base nature de Risl'adventure.
- Aube : Musée de la Comtesse de Ségur et de la Grosse Forge.
- Rai : Musée de l'énergie.
- La Ferté-Fresnel : Château des Rêves.
- St-Évroult-Notre-Dame-du-Bois : Vestiges de l'abbaye, centre d'interprétation, base de loisirs.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE L'AIGLE

Place Fulbert de Beina, 61214 L'AIGLE

Tél. : 02 33 24 12 40

Mail : officedetourisme@paysdelaigle.fr

www.paysdelaigle.fr

TOURISME 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



PAYS DE
L'AIGLE

orne
PURE
NORMANDIE

Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2024 - téléchargement gratuit - Ne peut être vendu
C.Photo de la couverture : © Tourisme 61

JE RAND'ORNE

EN PAYS DE L'AIGLE

NOTRE-DAME DES CHAMPS

DISTANCE 21 km - **DURÉE** 5h - **NIVEAU** Difficile

DÉPART VITRAI-SOUS-L'AIGLE

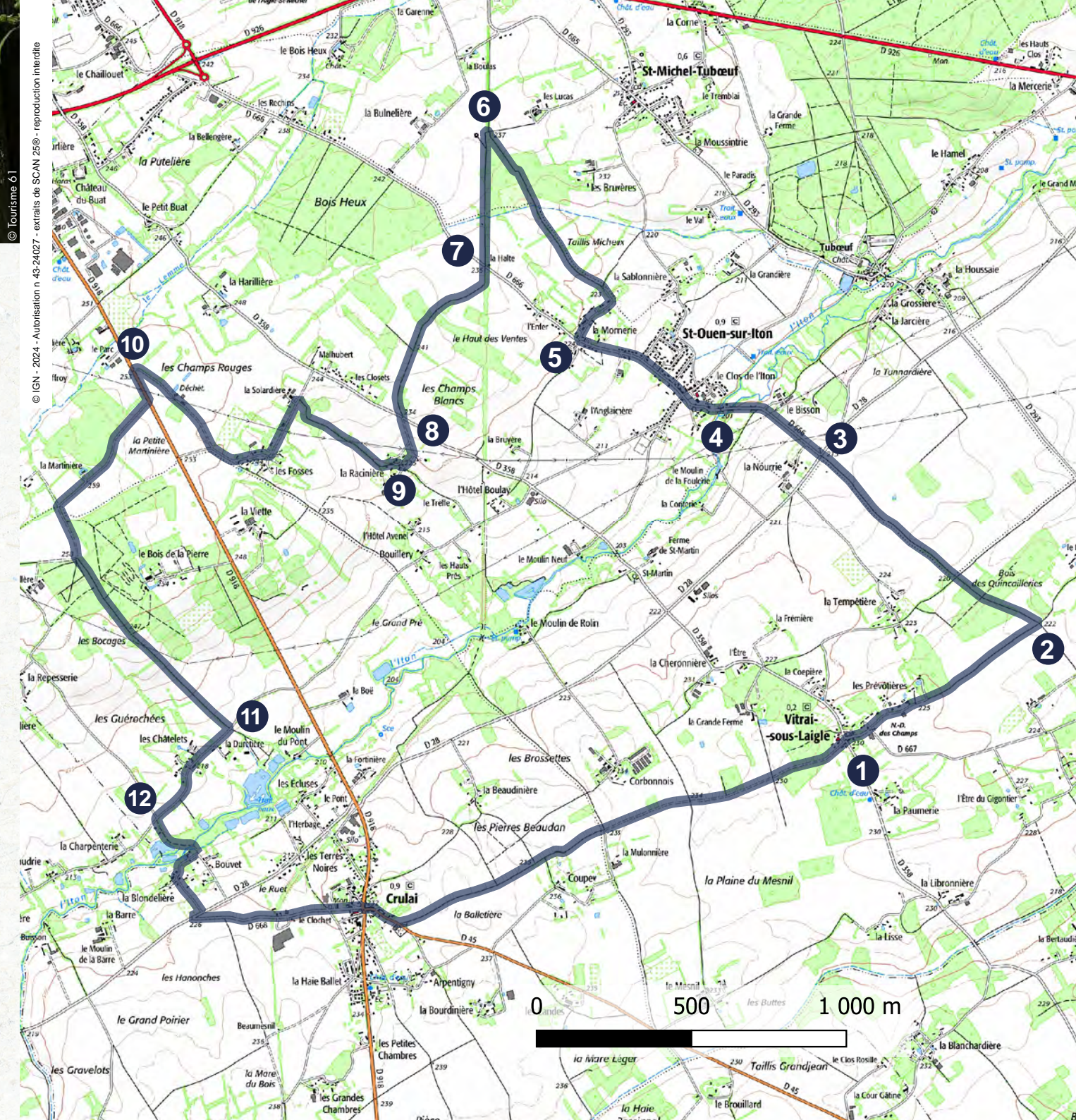


PAYS DE
L'AIGLE

DISTANCE 21 km - DURÉE 5h - NIVEAU Difficile

PAS À PAS

© IGN - 2024 - Autorisation n. 43-24027 - extraits de SCAN 25® - reproduction interdite



© tourisme 61

- 1 Prendre la route en direction de Chennebrun. Au carrefour des « Prévotières » près d'une statue dédiée à Notre-Dame-des-Champs, prendre la route à gauche et poursuivre par le chemin en terre sur 1 km.
- 2 À l'intersection de chemins, avant un gros arbre, tourner à gauche puis traverser le bois. Continuer le chemin tout droit sur 2 km. Au calvaire, carrefour d'une route goudronnée, continuer en face vers Saint Ouen-sur-Iton.
- 3 Traverser le bourg par « la Rue des Ponts de l'Iton ». Continuer tout droit par la « Rue du Chemin de fer ».
- 4 À « la Monnerie » prendre la route à droite. Tourner à gauche après un poteau électrique. Laisser un chemin à droite et poursuivre en face.
- 5 À l'intersection de chemins tourner à gauche puis, peu après, à gauche après l'ancien passage à niveau, (près de la tour du télégraphe de Chappe).
- 6 Traverser ensuite dans l'axe la route goudronnée près de l'ancienne halte de Saint-Ouen-sur-Iton.
- 7 Couper à nouveau une route goudronnée et poursuivre sur la route en face vers « la Racinière ».
- 8 Dans le hameau, prendre le chemin à droite avant une maison. On rejoint à « la Solardière » une route goudronnée en face d'une ferme, tourner à gauche, traverser « les Fosses » et avant un virage à gauche, prendre un chemin empierré à droite vers l'usine du SIRTOM.
- 9 Au carrefour, prendre la route à gauche. La longer prudemment sur 150 m et tourner à droite sur une petite route vers « la Martinière ». À l'intersection suivante, tourner à gauche par un chemin empierré puis encore à gauche pour entrer dans le sous-bois (Ce passage peut être humide voire boueux sur 200 m).
- 10 Descendre vers une intersection où l'on tourne à droite sur une route goudronnée passant par « la Duretère » et « les Châtelets ». À l'embranchement suivant prendre une sente caillouteuse à gauche. (Passage humide voire boueux l'hiver sur 200 m). On franchit la rivière « l'Iton » sur une petite passerelle avant de tourner à droite sur une route passant près d'un moulin à eau (propriété privée).
- 11 Au carrefour de la Blondelière tourner à gauche et monter vers une route que l'on prend à droite sur quelques mètres avant de tourner à gauche en direction de Crulai.
- 12 À l'église, prendre la route en face vers Beaulieu. Au carrefour près du calvaire (sur la commune, trois beaux calvaires en granite édifiés au XVIIe siècle, par le Curé Jean de Raventon, étaient censés protéger les récoltes des orages) tourner à gauche sur le chemin de terre. Le suivre tout droit sur 3 km jusqu'au bourg de Vitrai-sous-L'Aigle pour le retour.